Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Impôts 2026, le Vaucluse à l’heure de la déclaration



La campagne de déclaration des revenus 2025 est ouverte depuis le 9 avril et s’achèvera le 4 juin pour le Vaucluse. « Dans un département marqué par des revenus modestes et une forte dépendance aux aides sociales, déclarer, même sans être imposable, reste une étape essentielle », rappelle Michel Laffitte, directeur départemental des finances publiques de Vaucluse. Entre dématérialisation accrue, nouvelles obligations et réalités locales, mode d’emploi d’un rendez-vous fiscal incontournable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Myriam Chiappa, Marie-Laure Roussillon et Michel Laffitte Copyright MMH

C’est un rituel administratif, mais aussi un acte civique : la déclaration des revenus 2025 a débuté le 9 avril 2026. Pour les habitants du Vaucluse, classé en zone 3, la date limite de déclaration en ligne est fixée au 4 juin, tandis que les déclarations papier doivent être déposées avant le 19 mai.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Copyright Finances publiques de Vaucluse

Un calendrier à ne pas manquer

Ce calendrier différencié selon les départements vise à lisser les flux et à éviter la saturation des services fiscaux. Une organisation rodée, mais qui exige vigilance : passé ces échéances, les régularisations deviennent plus longues et parfois pénalisantes.

Déclarer, même sans revenus

Le Vaucluse compte environ 364 000 foyers fiscaux, dont seulement 44,7% sont imposables, un taux révélateur d'un niveau de revenus inférieur à la moyenne nationale qui est de 41,5 millions de foyers dont 19,6 millions sont imposables soit 45% des foyers. Dans ce contexte, la Direction départementale des finances publiques insiste : déclarer ses revenus est obligatoire, même lorsqu'on n'est pas imposable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Copyright Finances publiques de Vaucluse

Soyons pragmatiques

L'explication est pragmatique : l'avis d'imposition -ou de non-imposition- est un document clé pour accéder à de nombreuses aides comme le logement, les prestations sociales et les bourses rappellent Michel Lafitte et Myriam Chiappa, responsable de la division particuliers et professionnels. Or, chaque année, des contribuables oublient cette formalité et se retrouvent sans justificatif au moment d'en faire la demande.

Une fiscalité qui reflète les fragilités du territoire

Le poids de l'impôt dans le département donne la mesure de cette réalité sociale. En Vaucluse, 2,6 milliards d'euros d'impôts sont collectés, dont une large part issue de l'impôt sur le revenu et des taxes locales. Mais cette contribution repose sur une base fiscale contrastée, entre ménages modestes nombreux et contribuables plus aisés. Cette dualité explique aussi la vigilance accrue des services fiscaux sur les erreurs ou omissions, souvent qualifiées par Michel Laffitte de 'fraude du quotidien' : une case mal remplie, un crédit d'impôt mal évalué…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Type de dépenses	Code	Nature de l'organisme	Modalité d'intervention
Emploi direct d'un salarié pour effectuer du ménage à domicile	BDF entretien de la maison et travaux ménagers	salarié à domicile	emploi direct
Appel à une association qui joue le rôle de mandataire pour des petits travaux de jardinage à domicile	BDG petits travaux de jardinage	association	mandataire
Appel à une société qui met à disposition un de ses salariés pour des petits travaux de bricolage	BDH travaux de petit bricolage	entreprise	mise à disposition
Appel à une société prestataire pour garder un enfant de moins de 3 ans à domicile	BDA garde d'enfants de moins de 3 ans	entreprise	prestataire

les usagers doivent désormais préciser la nature de l'organisme de services à la personne (salarié à domicile, association, société prestataire, etc.) et les modalités d'intervention de l'organisme de service à la personne (emploi direct, mandataire, mise à disposition d'un salarié)
pour pouvoir enregistrer leur demande. Copyright Finances publiques

Le numérique s'impose, sans effacer le terrain
La déclaration en ligne est désormais la norme. À l'échelle locale, près de 80% des usagers déclarent leurs revenus via Internet, contre une minorité encore attachée au papier. Dans la continuité des années précédentes, l'administration poursuit la réduction de l'envoi de formulaires papier, pour des raisons à la fois budgétaires et environnementales. Pour autant, le Vaucluse maintient une logique de proximité : accueil physique dans plusieurs centres, permanences locales, assistance téléphonique nationale et départementale. Un équilibre entre modernisation et accompagnement, crucial dans un territoire où la fracture numérique reste une réalité.

Ce qui change en 2026
Cette campagne se distingue par des ajustements plus que par une réforme de fond. « Le barème a été revalorisé de 0,9%, pour tenir compte de l'inflation et éviter une hausse mécanique de l'impôt, souligne Marie-Laure Roussillon, adjointe au pôle gestion fiscale. Les Crédits d'impôt sont mieux encadrés, notamment pour les services à la personne, avec des informations plus détaillées à fournir. Ainsi pour les Dons aux associations, le plafond est porté à 2 000€ avec une réduction de 75% pour les organismes d'aide aux plus démunis. Enfin, la Déclaration immobilière reste systématiquement à actualiser : les propriétaires doivent vérifier chaque année l'occupation de leurs biens. Autre évolution notable : la montée en puissance des outils numériques, avec application mobile enrichie, messagerie sécurisée et double authentification pour sécuriser les accès.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

4. Régime des locations meublées non professionnelles

L'article 7 de la loi Le Meur n° 2024-1039 du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale prévoit que pour l'imposition des revenus de la location meublée non professionnelle au régime micro-BIC perçus en 2025, soient modifiés le taux d'abattement et le seuil applicable aux locations de meublés de tourisme non classés comme suit :

	Seuils micro (art. 50-0 1°)		Abattement (art. 50-0 2°)	
	Revenus 2024	Revenus 2025	Revenus 2024	Revenus 2025
Location saisonnière non classée	77 700 €	15 000 €	50 %	30 %
Location saisonnière classée et chambres d'hôtes	188 700 €	77 700 €	71 %	50 %

Copyright Finances publiques de Vaucluse

Le Vaucluse, territoire fiscal contrasté

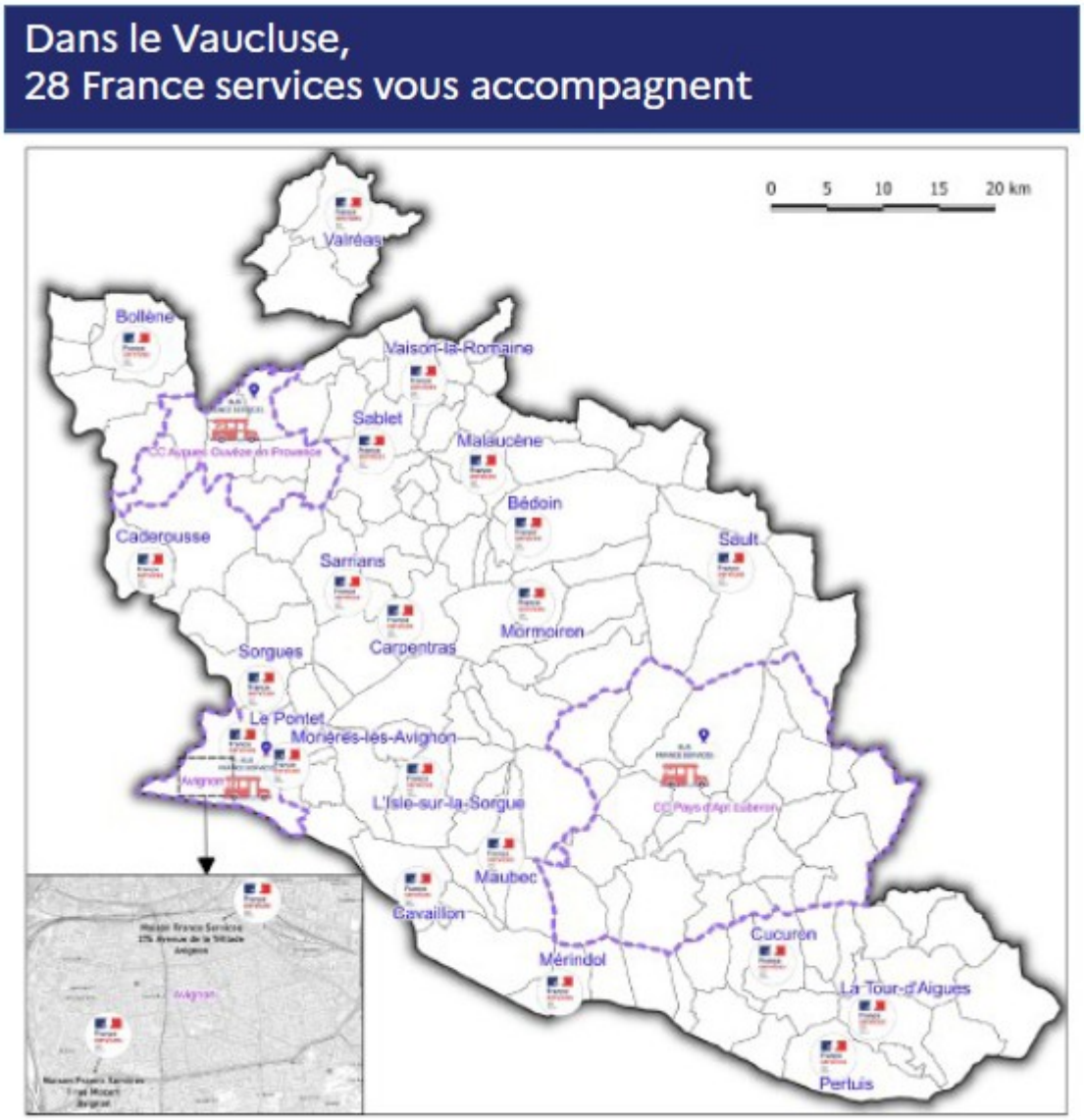
Avec 2,6 milliards d'euros d'impôts collectés, le Vaucluse offre une photographie saisissante de son économie : un territoire où la fiscalité repose autant sur les ménages que sur l'activité économique. Côté particuliers, 524M€ d'impôt sur le revenu sont acquittés par 163 000 foyers imposables, soit moins d'un foyer sur deux. Cette donnée rappelle le poids des revenus modestes dans le département. À cela s'ajoutent 495M€ de taxe foncière, véritable pilier des finances locales, loin devant les 39,2M€ issus des résidences secondaires, révélateurs d'un marché immobilier au double visage. Les 132,2M€ de droits de mutation traduisent, eux, la vitalité, mais aussi la sensibilité, du marché patrimonial. En miroir, les entreprises constituent le socle le plus massif : 1,3 milliard d'euros de TVA, soit la première source de recettes fiscales, loin devant la fiscalité directe économique (97,4M€ de CFE, cotisation foncière des entreprises, et 16,8M€ de CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Une hiérarchie qui souligne la dépendance du territoire à la consommation et à l'activité commerciale. Enfin, la lutte contre la fraude complète ce paysage. En 2025, près de 49M€ ont été redressés à l'issue de 3 450 contrôles, majoritairement ciblés sur des irrégularités du quotidien. Plus en amont, 1,66M€ de fraude ont été évités, notamment sur les crédits d'impôt. Au total, une mécanique fiscale dense au coeur d'un territoire : fragile, actif, et sous étroite vigilance.

Une démarche simple… mais stratégique

Derrière l'apparente routine, la déclaration d'impôt reste un moment clé de la relation entre citoyens et administration. « Elle conditionne non seulement le montant de l'impôt, mais aussi l'accès aux droits, la transparence fiscale et l'équité entre contribuables. C'est un outil de pilotage public, dans un département où les équilibres sociaux sont fragiles, souligne Michel Laffitte qui prévient : Déclarer, ici, ce n'est pas seulement s'acquitter d'une obligation : c'est faire valoir ses droits et exister dans le système social.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Copyright Finances publiques de Vaucluse

Les infos pratiques

Les dispositifs d'accompagnement des usagers : Comment se renseigner pendant la campagne déclarative : impots.gouv.fr/accueil. Par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au 0 809 401 401 (service gratuit + prix appel). Pour les personnes sourdes ou malentendantes via le service Acceo : 08 09 401 40. Aux guichets des Finances publiques à Apt, Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30. Auprès des 28 établissements France services.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

ANNEXE : CALENDRIER DES PERMANENCES DE LA DDFiP DE VAUCLUSE EN ÉTABLISSEMENTS FRANCE SERVICES

EFS	DATES INTERVENTION	HORAIRES
BEDOIN	04/05/26	13h30 à 16h30
	11/05/26	
BOLLENE	05/05/26	13h15 à 17h00
CADEROUSSE	07/05/26	13h à 17h00
MALAUCENE	07/05/26	13h30 à 16h45
MORMOIRON	05/05/26	13h30 à 16h30
SAULT	18/05/26	8h30 à 16h00
SABLET	11/05/26	13h00 à 16h00
SARRIANS	11/05/26	13h30 à 17h00
VAISON-LA-ROMAINE	19/05/26	13h30 à 17h00
VALREAS	12/05/26	14h00 à 17h00
	20/05/26	
LE PONTET	21/04/26	8h30 à 12h00
	28/04/26	
	05/05/26	
	12/05/26	
	19/05/26	
	26/05/26	
SORGUES	22/04/26	13h30 à 16h30
	29/04/26	
	06/05/26	
	13/05/26	
	20/05/26	
	28/05/26	
MORIÈRES	22/04/26	13h30 à 16h30
	29/04/26	
	06/05/26	
	13/05/26	
	20/05/26	
	28/05/26	
ISLE-SUR-SORGUE	21/04/26	13h30 à 16h30
	28/04/26	
	05/05/26	
	12/05/26	
	19/05/26	
	26/05/26	
PERTUIS	24/04/26	8h30 à 12h00
	22/05/26	
	29/05/26	
LA TOUR D'AIGUES	24/04/26	13h30 à 16h30
	22/05/26	
	29/05/26	
MONTEUX	18/05/26	13h30 à 17h30

Copyright Finances publiques de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Avec Coinstar, le pouvoir d'achat des Vauclusiens mis en pièces



Et si les petites pièces faisaient les grandes vacances ? À l'heure où les vacances pèsent de plus en plus sur le budget des ménages, chaque euro retrouvé peut devenir précieux. Tirelires vidées, euros retrouvés, vide-poches siphonnés, épargne dormante… Faire la chasse à ses petites pièces peut ainsi s'avérer fort utile pour payer un barbecue en famille, les imprévus de l'été ou tout simplement ses courses du quotidien.

A l'occasion de la saison estivale, Coinstar France, leader des bornes de conversion de pièces en bons d'achat, constate un renforcement de son activité jusqu'à près de 35%.
En France métropolitaine, c'est en Île-de-France (+33,6%) que l'on retrouve la plus forte hausse par rapport à la moyenne mensuelle annuelle dans l'utilisation de ces bornes de recyclage de pièces installées dans des hypermarchés ou des supermarchés.
La région parisienne devance la Normandie (+33,4%), la Bretagne (+32,7%) et les Pays-de-la-Loire (+32,4%).

Pour Coinstar France, l'analyse des points de vente révèle que les zones touristiques ou les régions

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

côtières concentrent les plus fortes hausses. Dans certaines villes, l'activité estivale dépasse largement celle du reste de l'année comme à Millau en Occitanie (+27%), Lannilis en Bretagne (+18,6%), Nice (+12%) ou bien encore Bretignolles-sur-Mer en Vendée (+8,7%)

> « Trier ses affaires, vider ses tiroirs ou ses tirelires devient un réflexe. »
>
> *Morgan Reyrolle, directeur opérationnel de Coinstar France.*

« L'été, les Français retrouvent du temps, rentrent dans leur région d'origine ou partent en vacances. Trier ses affaires, vider ses tiroirs ou ses tirelires devient un réflexe. Et nos bornes Coinstar répondent à cette envie de transformer les pièces oubliées en bons utiles, immédiatement disponibles en magasin », explique Morgan Reyrolle, directeur opérationnel de Coinstar France.



Les bornes Coinstar permettent de transformer ses pièces en bon d'achat dans les magasins les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

abritant. Crédit : DR

+15% en Vaucluse
En Vaucluse, cette hausse des transactions pendant l'été est estimée à +15%. Les villes ayant une borne connaissant les plus forts pics l'été sont Carpentras (+85%), Bollène (+69%) et Pertuis (+58%). En valeur, les bornes les plus performantes se situent au centre commercial E.Leclerc à Bollène, Auchan Le Pontet et Auchan-Mistral 7 à Avignon.

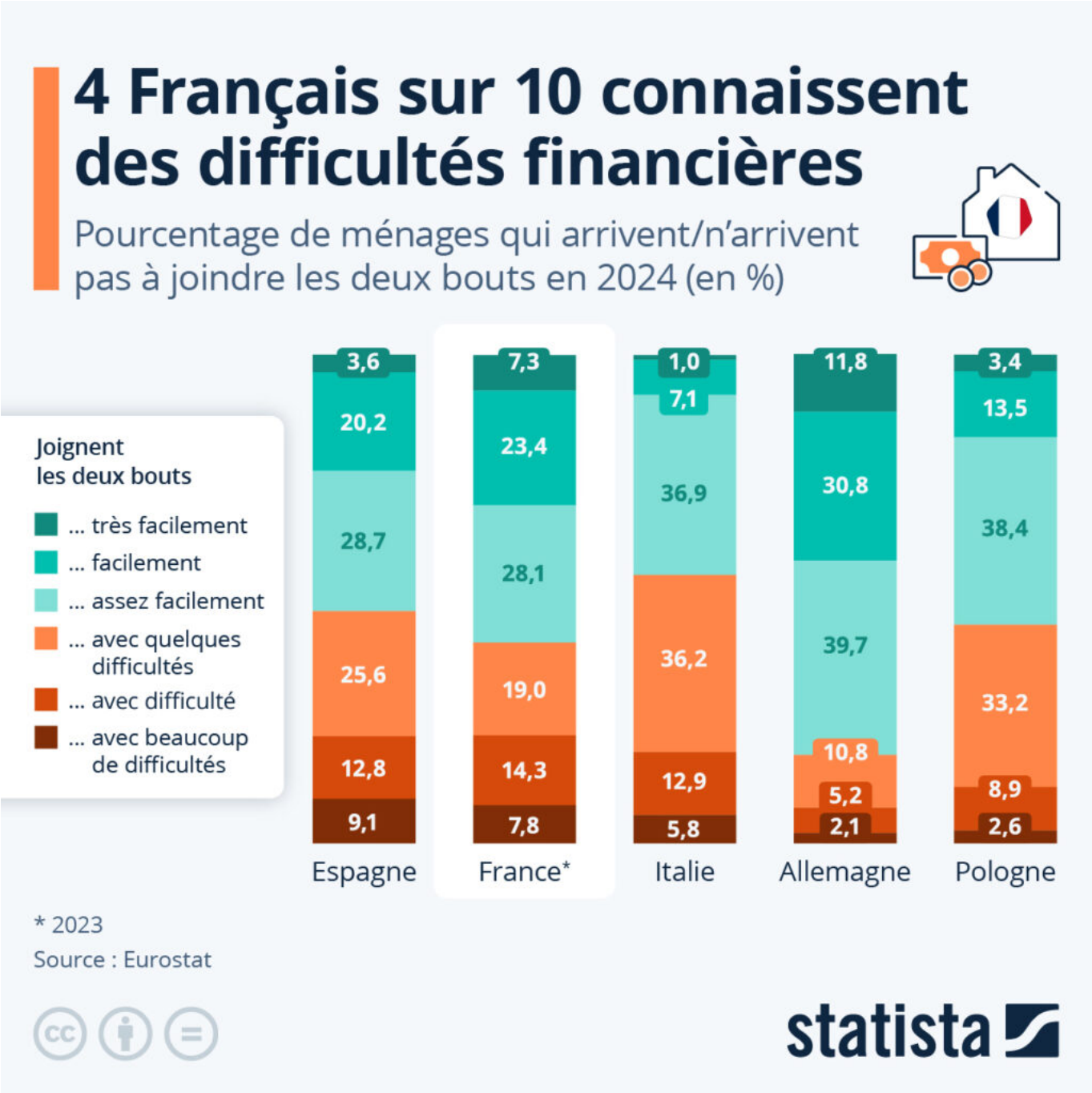
13 points de ventes équipés en Vaucluse
Disponibles dans plus de 1 350 points de vente partout en France dont
13 en Vaucluse, les bornes Coinstar et Eurocycleur permettent de déposer ses pièces en vrac pour obtenir un bon d'achat immédiat, utilisable dans le magasin où il a été émis.
« Ce succès est celui d'un service accessible, malin et durable, qui redonne de la valeur à la petite monnaie. Dans un contexte où chaque euro compte, nos bornes de recyclage de pièces s'imposent comme une solution concrète pour le pouvoir d'achat des Français », insiste Morgan Reyrolle.

625 millions de pièces traitées en France pour près de 45M€
Coinstar France compte et redistribue dans l'économie française près de 45M€ de pièces par an, soit 625 millions de pièces dans les petites, moyennes et grandes surfaces alimentaires. La filiale française commercialise 2 types de bornes, Coinstar et Eurocycleur.
Fondé aux États-Unis il y a 30 ans, le groupe Coinstar possède le plus large réseau de bornes automatiques de comptage de pièces en self-service. Présent dans 8 pays avec plus de 26 000 bornes, Coinstar compte chaque année plus de 34 milliards de pièces pour une valeur de près de 3 milliards de dollars.

Quatre ménages français sur dix connaissent des difficultés financières

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



D'après une récente note du ministère de l'Économie et des Finances, en 2024, l'impôt sur le revenu a augmenté pour tout le monde… sauf pour les plus riches. Ainsi, si l'impôt net payé par les 40 % de ménages situés au milieu de la courbe des revenus a progressé à un rythme annuel compris entre 5 % et 10 %, celui des 10 % les plus aisés a reculé de 0,1 %, alors même que leur revenu de référence a augmenté de 2,3 %. Si les riches et les ultrariches en France continuent d'accroître leur patrimoine, le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

ruissellement des richesses est encore bien loin d'être une réalité, alors que les difficultés financières touchent une large part de la population.

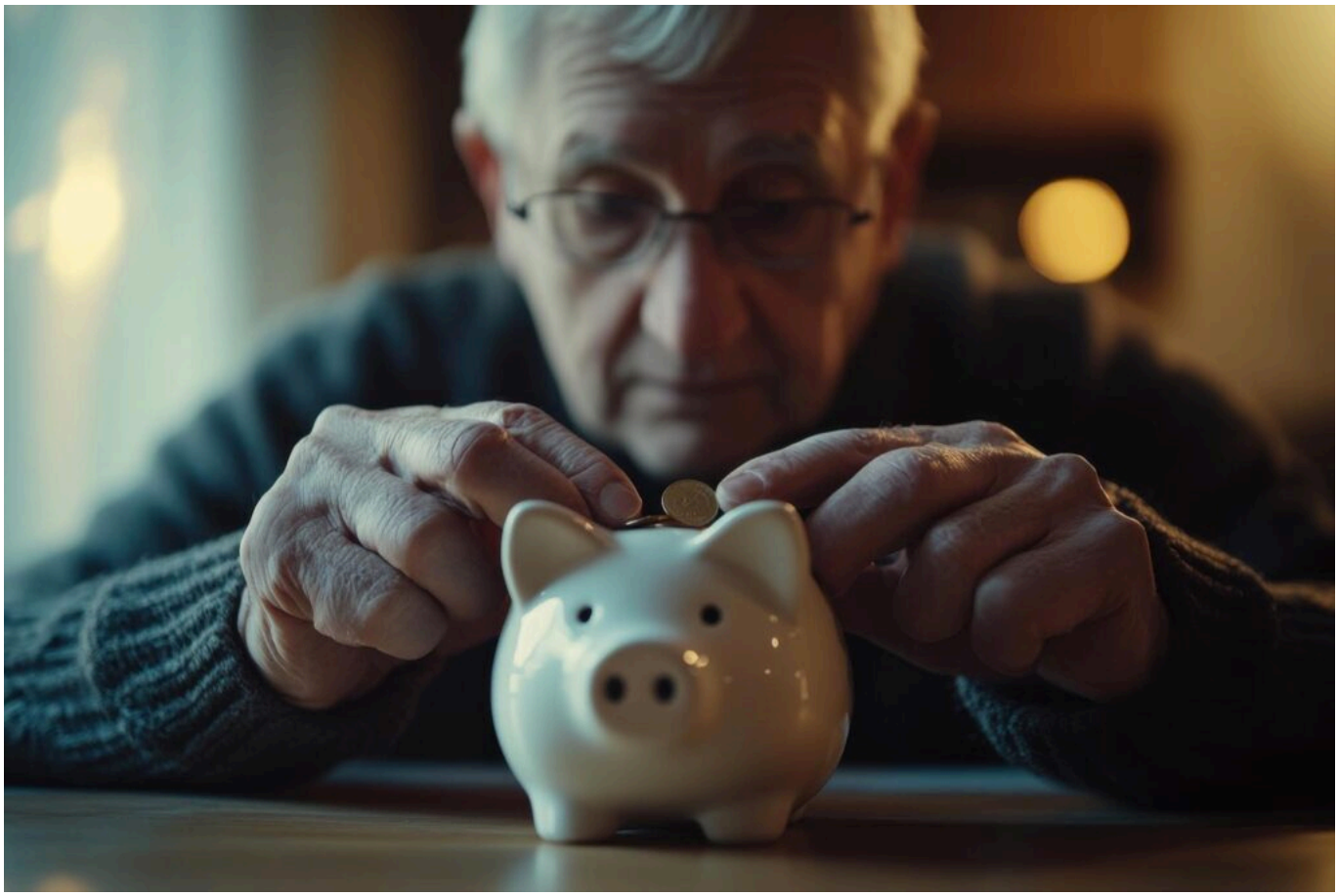
Comme le montre notre infographie, basée sur des données d'Eurostat, un peu plus de 40 % des ménages en France joignaient les deux bouts avec au moins quelques difficultés en 2023 (dernières données disponibles). Chez nos voisins espagnols, cette part était de 47,5 % l'année dernière, tandis qu'en Italie, elle représentait 54,9 % des ménages. Des cinq pays inclus dans les données d'Eurostat, seule l'Allemagne avait une part de ménages rencontrant des difficultés financières inférieure à 20 %.

De Valentine Fourreau pour Statista

Retraite : comment anticiper la baisse de revenus ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Le niveau de vie à la retraite préoccupe un Français sur deux, mais il n'est jamais trop tôt (ni trop tard) pour agir. Comment évaluer les revenus dont vous allez disposer ? Comment commencer à épargner ? Sur quels types de placements et à partir de quand ? Les réponses de Pascale Gloser, présidente de CNCEF Patrimoine, association professionnelle de conseils en gestion de patrimoine.

Comment évaluer précisément les revenus dont vous allez disposer ?

C'est la première chose à faire avant de bâtir une stratégie et pour cela, il faut consulter le Relevé Individuel de Situation (RIS) que chacun
reçoit tous les 5 ans à partir de 35 ans. Sil perdu, il est possible de le récupérer en ligne sur le site de l'Assurance Retraite.

Il permet de vérifier les périodes d'activité comptabilisées. Une étape à ne pas négliger car les RIS présentent souvent des erreurs : oubli de trimestres travaillés, montants de salaires incorrects, périodes de chômage ou de longue maladie pas ou mal calculés, périodes d'activité à l'étranger non comptabilisées, oubli de trimestres supplémentaires pour enfants, ... Il est toutefois possible de demander des rectifications en fournissant la preuve des cotisations pour les périodes en question

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

(bulletins de salaire).

Si il y a eu plusieurs statuts (salarié, fonctionnaire, profession libérale, ...) au cours de la carrière, la tâche peut s'avérer ardue en raison de la multiplicité des caisses de retraites et de régimes concernés. Il faut alors se faire aider par un cabinet conseil en gestion de patrimoine qui accompagnera jusqu'à la liquidation de la retraite.

Comment commencer à épargner ?

Le taux de remplacement moyen, c'est-à-dire le pourcentage du dernier salaire qui sera perçu à la retraite, s'échelonne entre 75% pour un non-cadre et ... 53% pour un cadre. Une baisse de revenus substantielle qui impose de la compenser le plus tôt possible.

Pour y parvenir, tout dépend du temps à disposition, sachant que le plus tôt est le mieux.

Le premier poste de dépense des ménages étant le logement, être propriétaire d'une résidence pour ne plus avoir de loyer à payer une fois à la retraite est un prérequis.

Sur quels types de placements et quand ?

La diversification s'impose et il est possible de préparer des « enveloppes d'épargne » à répartir sur plusieurs placements :

1) Dès que les ressources le permettent :
• Investir dans l'immobilier locatif est une bonne option, même sans carotte fiscale. Les prix ont un peu baissé et on peut aujourd'hui acheter un bien pour le louer et faire jouer le déficit foncier pour réaliser des travaux. Dans ce cas, il vaut mieux acheter un bien à côté de chez soi qu'on peut aller voir pour juger de sa situation et de son potentiel de location (proximité des commerces, services et transports). Les loyers ou la revente du bien peuvent constituer un complément de retraite non négligeable.
• Alimenter une assurance-vie, notamment avant 70 ans, reste intéressant pour disposer rapidement de fonds lorsque le besoin s'en fait sentir à la retraite et pour transmettre jusqu'à 152 500 €3 à ceux que vous souhaitez gratifier par une clause bénéficiaire appropriée sans qu'ils aient à s'acquitter de droits de succession.
• Investir dans l'épargne salariale, si vous bénéficiez d'un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ou d'un Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise Collectif (PERECO). Les sommes placées sont bloquées pendant 5 ans (mais déblocables avant pour l'achat de la résidence principale, le mariage ou le surendettement) et sont exonérés de cotisations sociales (hors CSG-CRDS) et d'impôt sur le revenu. Votre propre entreprise peut également décider d'abonder vos placements, jusqu'à les tripler !
• Investir sur des fonds « à horizon » dans un Plan Epargne Retraite Individuel (PER) pour obtenir une fois à la retraite, un capital ou une rente. Ils permettent de prendre quelques risques si on est loin du départ puis de mettre progressivement son investissement en sécurité à l'approche de l'échéance en désensibilisant son épargne. Les versements sur le PER sont déductibles de son revenu global à hauteur de 10 % de ses revenus professionnels de l'année précédente, avec un plafond fixé à 35 194 € pour 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Si le plafond des 3 années précédentes n'a pas été utilisé, il est possible de réaliser des versements en tenant compte de ces éléments visibles sur le dernier avis d'imposition. Il est également envisageable de mutualiser les possibilités au sein d'un couple, en utilisant le plafond du conjoint et encochant la case adéquate sur la déclaration d'impôt sur le revenu.

2) Quand approche l'âge de départ :
• Racheter des trimestres si leur absence fait baisser trop fortement le montant de la pension et déduire le montant du rachat du revenu imposable. Attention : cette opération n'est pas à effectuer avant 60 ans ! Les rachats rendus inutiles par la précédente réforme avaient été remboursés, mais il n'est pas sûr qu'ils le seront à l'avenir…

Pascale Gloser, présidente de CNCEF Patrimoine



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

L’égalité économique c’est pour quand ?



A l’occasion de la Journée internationale des droits des femmes qui s’est déroulée samedi dernier, plusieurs avocats du barreau d’Avignon ont proposé un éclairage sur ce thème. Retour sur l’égalité (ou plutôt l’inégalité) économique avec Maître Anne Barthelemy.

« Les grands principes affirmés sur l’égalité homme/femme n’empêchent pas le préoccupant constat d’inégalité matérielle et financière à l’occasion des séparations conjugales. En effet si durant la vie commune harmonieuse des couples le sujet de l’argent est peu abordé, lors de la rupture l’épouse, ou la partenaire de PACS, ou la concubine, se retrouve souvent dans une situation défavorable. »

Une rupture entraîne une paupérisation

« Suite à une rupture le train de vie des femmes diminue de 20 à 25%, le phénomène de paupérisation est flagrant. Les femmes en couple ont des revenus moins élevés que leur conjoint, elles sont plus concernées par les emplois à temps partiel, et accomplissent plus que les hommes les activités domestiques gratuites. Et depuis 40 ans les contrats de mariage de séparation de biens augmentent, ce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

qui est généralement défavorable aux femmes. »



Maître Anne Barthelemy, avocate au Barreau d'Avignon

« Au fil des années beaucoup de femmes se retrouvent en état de dépendance économique, ce qui les amène souvent à retarder la séparation même quand la vie commune leur est devenue insupportable. C'est souvent l'épouse ou la compagne qui n'a pas les moyens de conserver le domicile familial qui doit se reloger dans conditions parfois précaires, avec les enfants communs. »

Une double-peine

« Environ 80% des familles monoparentales ont à leur tête des femmes, et une famille monoparentale sur 5 vit en dessous du seuil de pauvreté. Le niveau des pensions alimentaires est globalement bas, et 30% restent non recouvrées malgré l'Intermédiation Financière des Pensions Alimentaires. En sus de la charge mentale et émotionnelle due à la rupture, cette inégalité économique constitue une injuste double

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

peine… »

Maître Anne Barthelemy, avocate au Barreau d'Avignon

Combien gagnent les salariés vauclusiens ?



L'Insee Paca vient de publier une étude sur les salaires dans le secteur privé. De quoi évaluer le niveau de rémunération selon les zones d'emploi en Vaucluse. Si dans le département c'est à Avignon que les salaires sont les plus élevés, on reste toutefois sous la moyenne régionale.

Dans la nouvelle étude de l'Insee Paca réalisée par Philippe Assael et Olivier Sanzeri, l'Institut national de la statistique et des études économiques a notamment dévoilé le salaire mensuel net moyen en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

équivalent temps plein par zone d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région Sud en 3e position, loin derrière l'Île-de-France
« Dans le secteur privé, le salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) est de 2 472€ par mois en 2022, explique les deux auteurs de l'étude. Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 3e rang des régions de France où il est le plus élevé, après Auvergne-Rhône-Alpes (2 532€) et loin derrière l'Île-de-France (3 377€). Le salaire net moyen régional en EQTP est ainsi supérieur de 4% à celui de France de province (2 377€ par mois), mais inférieur à la moyenne nationale (2 648€ en France). »

Le paradoxe des zones d'emploi interrégionales vauclusiennes
Côté Vaucluse, l'ensemble des bassins d'emploi affichent un salaire mensuel net en dessous de la moyenne régionale (voir tableau ci-dessous). C'est dans la partie Paca de la zone d'Avignon (2 335€) que l'on trouve les plus gros salaires du département. La cité des papes devance Cavaillon (2 250€), Orange (2 192€), Carpentras (2 154€), Bollène (2 120€) et Valréas (2 082€). A noter que pour les zones d'emploi interrégionales, le salaire moyen est paradoxalement toujours supérieur hors Vaucluse : 2 688€ pour le secteur Auvergne-Rhône-Alpes de Bollène-Pierrelatte (soit 568€ d'écart), 2 344€ pour la partie Occitane d'Avignon (9€ d'écart) ainsi que 2 098€ pour la partie Auvergne-Rhône-Alpes de Valréas (16e d'écart). A l'inverse, à Arles les salaires de la partie Paca (2 242€) sont plus élevés que ceux de la partie Occitanie (2 135€), même s'ils restent inférieurs à ceux d'Avignon et Cavaillon.

Les salaires mensuels nets en Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Zone d'emploi	Salaire mensuel net moyen*
Lyon	2 786€
Cannes	2 745€
Toulouse	2 705€
Bollène-Pierrelatte - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	**2 688€**
France	2 648€
Aix-en-Provence	2 628€
Bagnols-sur-Cèze	2 635€
Marseille	2 609€
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 472€
Montpellier	2 418€
Manosque	2 391€
France (hors Île-de-France)	2 377€
Valence	2 350€
Avignon - Partie Occitanie	**2 344€**
Avignon - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 335€**
Nîmes	2 283€
Cavaillon	**2 250€**
Arles - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 242€
Orange	**2 192€**
Carpentras	**2 154€**
Arles - Partie Occitanie	2 135€
Bollène - Pierrelatte - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 120€**
Valréas - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	**2 098€**
Valréas - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 082€**
Alès-Le Vigan	2 064€

**En équivalent temps plein – Source Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Cannes champion régional des salaires

Par rapport au reste de la Région Sud, le Vaucluse reste bien loin du podium des revenus de Paca avec Cannes (2 745€), Aix-en-Provence (2 628€) et Marseille (2 609€). Martigues-Salon (2 586€), Nice (2 430€) et Manosque (2 391€) devancent également Avignon. Le chef-lieu de Vaucluse fait cependant mieux que Toulon (2 276€), Fréjus (2 209€), Digne-les-Bains (2 151€) Briançon (2 125€), Menton (2 120€) ou bien encore Gap (2 090€).

Par rapport à nos voisins, le Vaucluse apparaît très éloigné des niveaux de revenus des capitales métropolitaines comme Lyon (2 786€) et Toulouse (2 705€). Plus proche, Bagnols-sur-Cèze affiche un

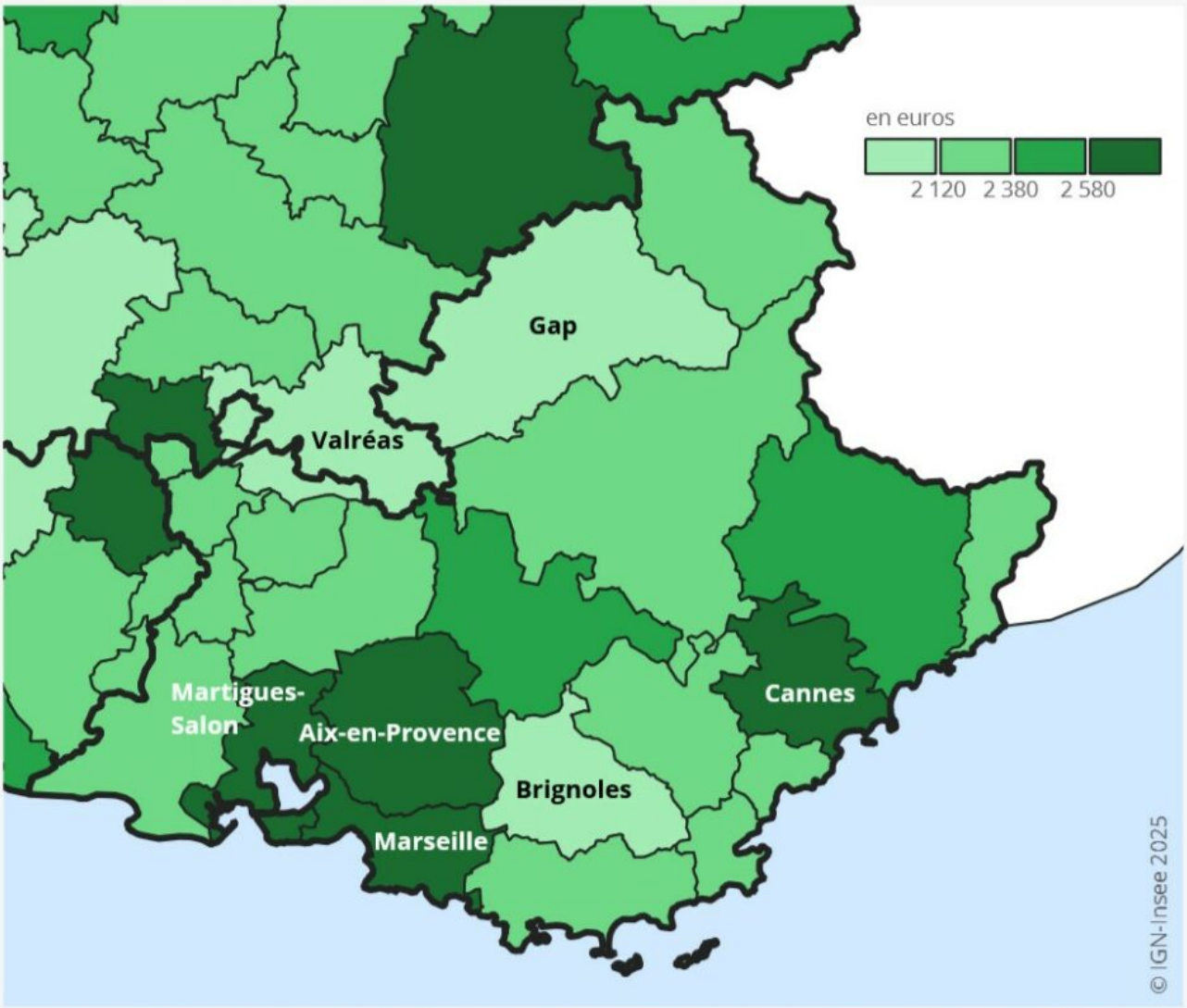
Ecrit par le 13 novembre 2026

niveau assez élevé (2 635€), grâce à une forte présence industrielle autour de Marcoule, alors que Montpellier (2 418€) et Valence (2 350€) sont légèrement au-dessus. La zone d'emploi de Nîmes (2 283€) et encore plus celle d'Alès-Le Vigan (2 064€) sont, en revanche, en retrait d'Avignon.

Salaires mensuels nets moyens en équivalent temps plein par zone d'emploi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Note : Pour les zones d'emploi à cheval sur plusieurs régions, les données sont calculées pour chaque partie régionale.
Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base Tous salariés 2022.

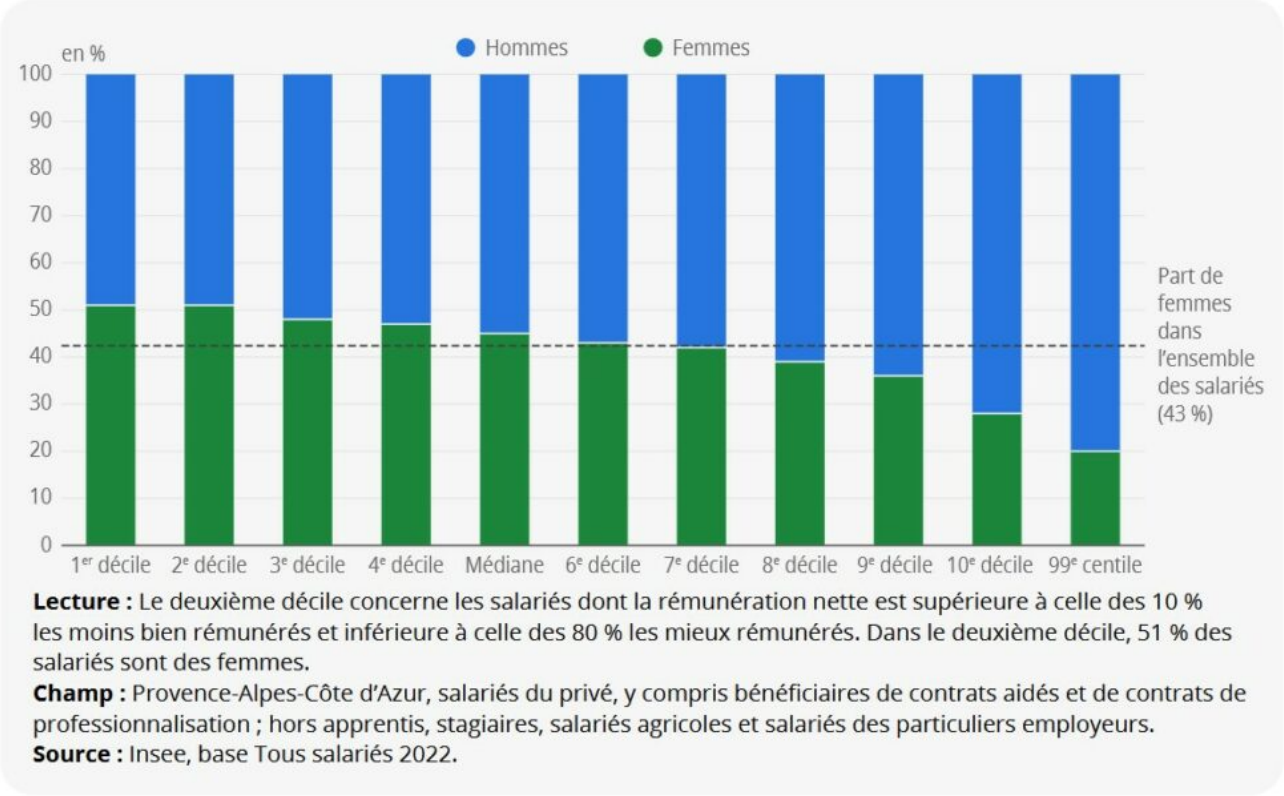
Les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes

Par ailleurs au niveau régional, l'étude de l'Insee observe que les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes : « En 2022, dans la région, le salaire moyen en EQTP dans le secteur privé est de 2 251€ mensuels pour les femmes et de 2 640€ pour les hommes. Cet écart de 14,7% en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

défaveur des femmes est légèrement supérieur à celui observé en France ou en France de province (respectivement 14,1% et 14,3%). »
« Dans le secteur privé, 43% des salariés en équivalent temps plein sont des femmes (contre 46% de femmes parmi les personnes ayant occupé au moins un poste dans le privé dans la région en 2022). Les femmes sont surreprésentées dans le bas de la distribution des salaires : 51% des salariés les moins rémunérés (1er décile) sont des femmes contre seulement 28% des mieux rémunérés (10e décile) et même 20% à l'extrémité haute (1% des mieux rémunérés). »



Lecture : Le deuxième décile concerne les salariés dont la rémunération nette est supérieure à celle des 10 % les moins bien rémunérés et inférieure à celle des 80 % les mieux rémunérés. Dans le deuxième décile, 51 % des salariés sont des femmes.
Champ : Provence-Alpes-Côte d'Azur, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base Tous salariés 2022.

Part de chaque sexe dans les déciles de la distribution des salaires en EQTP.

« Ces différences s'expliquent principalement par le fait que les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers et ne travaillent pas dans les mêmes entreprises ou les mêmes secteurs d'activité. Au niveau national, à poste et entreprise comparables, c'est-à-dire à profession identique exercée au sein d'un même établissement, l'écart de salaire moyen est sensiblement plus faible et atteint environ 3,4% en 2022. »

Parmi les salaires les plus élevés, trois sur dix ne concernent pas des cadres
Enfin, l'étude de Philippe Assael et Olivier Sanzeri constate qu'il n'est forcément nécessaire d'être cadre pour obtenir un salaire élevé.
« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, parmi les 10% de salariés les mieux rémunérés (dernier décile),

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

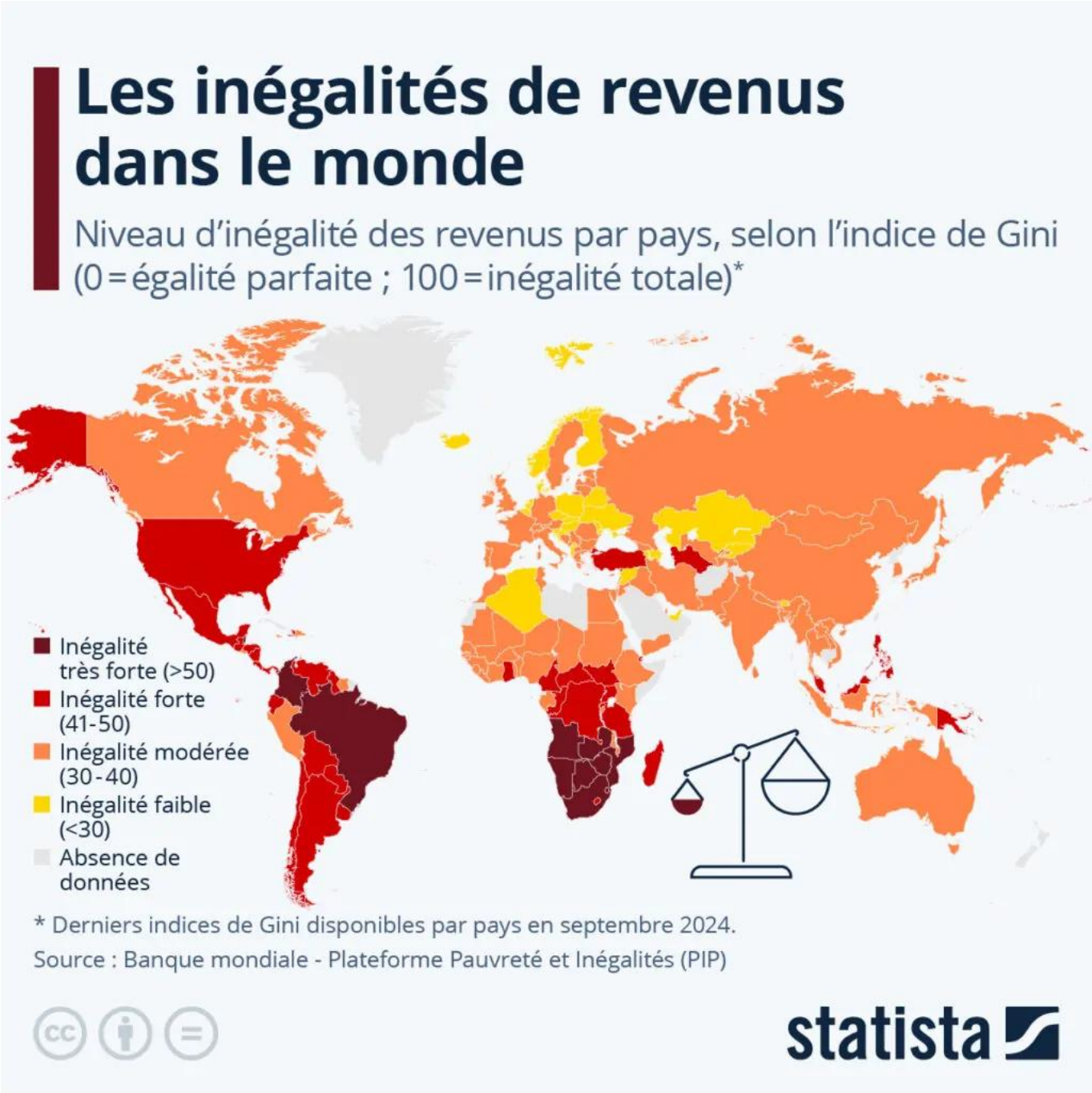
Ecrit par le 13 novembre 2026

environ trois sur dix ne sont pas cadres. Sur 100 salariés non cadres du dernier décile, 64 occupent une profession intermédiaire, 30 sont ouvriers (dont une grande partie ouvriers qualifiés) et 6 sont employés. Les salariés de l'industrie sont nettement surreprésentés, notamment ceux exerçant dans la fabrication de matériels de transport, les industries extractives ou encore dans la cokéfaction et raffinage. Ces non-cadres de l'industrie exercent fréquemment des métiers de technicien d'installation et de maintenance des équipements industriels, de contrôle-qualité (en électricité, électromécanique et électronique…) ou dans le domaine de la recherche et du développement. Les non-cadres du tertiaire sont légèrement sous-représentés dans le dernier décile des rémunérations mais certaines activités sont fréquentes parmi les hauts salaires comme, par exemple, celles de l'information et de la communication et des activités financières et d'assurance. »

Les inégalités de revenus dans le monde

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Le dernier rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté et la prospérité partagée offre un aperçu de la pauvreté et des inégalités de richesse dans le monde. Comme le rappelle l'organisation, « la répartition inégale des revenus, de la consommation, de la richesse ou des opportunités entre les différents groupes d'une société, est reconnue depuis longtemps comme un obstacle au développement durable ». Ainsi, des inégalités de revenus élevées peuvent « entraver la réduction de la pauvreté, freiner la croissance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

économique, limiter l'accès aux opportunités économiques et éducatives pour les individus et réduire la cohésion sociale au sein d'un pays », tandis qu'à l'inverse, la réduction de ces inégalités est à même de « favoriser le développement du capital économique et humain ».

L'indice (ou coefficient) de Gini est une mesure statistique permettant de rendre compte de la répartition de la richesse (revenus, consommation, etc.) dans un pays : son échelle varie de 0 (égalité parfaite) à 100 (inégalité totale). Sur la base des dernières données disponibles pour chaque pays en septembre 2024, notre carte dresse un état des lieux des inégalités économiques au sein des populations à travers le monde. Au total, 49 pays présentent un indice de Gini supérieur à 40, c'est-à-dire traduisant de fortes inégalités. Les économies à fortes inégalités de revenus sont concentrées en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Afrique subsaharienne. Plus de 80 % des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont un indice de Gini supérieur à 40, la Colombie (55) et le Brésil (52) étant les pays les plus inégalitaires de la région. En Afrique subsaharienne, plus de la moitié des pays sont concernés, et les inégalités les plus fortes sont observées en Afrique australe – l'Afrique du Sud (indice de Gini de 63) et la Namibie (59) étant les pays les plus inégalitaires au monde sur la base de cet indicateur.

Les fortes inégalités de revenus sont plus fréquentes dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que dans les pays en situation de fragilité politique et/ou touchés par des conflits. Ainsi, environ deux cinquièmes des pays à revenu intermédiaire et un tiers des pays à faible revenu présentent des niveaux d'inégalité élevés. En revanche, seule une poignée d'économies à revenu élevé affichent de fortes inégalités : le Chili, le Panama, les États-Unis et l'Uruguay.

À l'autre extrémité du spectre, l'indice de Gini est le plus faible dans les pays d'Europe du Nord, de l'Est et centrale. Le niveau d'inégalité des revenus le moins élevé au monde est mesuré en Slovaquie, en Slovénie et au Belarus (indice de Gini de 24), suivis par des pays comme les Pays-Bas, l'Islande ou encore la Tchéquie (indice de 26). Quant au coefficient de Gini de la France, il s'élevait à 32 en 2021, correspondant à une inégalité jugée modérée. À l'heure actuelle, la majorité de la population mondiale (5,6 milliards, soit 70 %) vit dans une économie où les inégalités sont considérées comme modérées, tandis qu'un nombre relativement peu élevé (609 millions, 8 %) vit dans des économies où les inégalités sont considérées comme plutôt faibles.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Déclaration des revenus de 2023 : toutes les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

dates !



À partir du 11 avril, vous pourrez déclarer en ligne vos revenus de 2023. Les dates limites pour effectuer votre déclaration en ligne varient en fonction de votre département de résidence. Quand et comment effectuer votre déclaration ? Service-Public.fr vous donne toutes les informations.

Dès le 11 avril, vous pourrez accéder au service en ligne sur le site des impôts pour faire votre déclaration des revenus de l'année 2023. Le ministère de l'Économie doit confirmer dans les prochains jours le calendrier d'envoi des déclarations papier pré-remplies.

La date limite de dépôt des déclarations de revenus 2023 (version papier) est fixée au **21 mai 2024 à minuit**, quel que soit le lieu de résidence (y compris pour les résidents français à l'étranger), le cachet de La Poste faisant foi.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Si vous déclarez en ligne, vous bénéficiez de délais supplémentaires. Les dates limites sont fixées selon votre département (adresse du domicile au 1er janvier 2024) :

- **23 mai 2024** à 23h59 : départements 01 à 19 et non-résidents (dont Ardèche et Bouches-du-Rhône);
- **30 mai 2024** 23h59 : départements 20 à 54 (dont Gard et Drôme) ;
- **6 juin 2024** à 23h59 : départements 55 à 976 (dont Vaucluse).

À noter
Pour connaître la date limite de déclaration de revenus selon votre département, utilisez le simulateur proposé par **Service-Public.fr**.

Qui doit faire une déclaration ?
Vous devez déclarer vos revenus si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- vous résidez et avez une activité professionnelle principale en France ;
- vous avez eu 18 ans l'année dernière et vous n'êtes pas rattaché au foyer fiscal de vos parents ;
- vous résidez à l'étranger mais vos revenus sont de source française.

Comment déclarer vos revenus ?
Déclaration en ligne
Si vous possédez déjà un numéro fiscal, un numéro d'accès en ligne et un revenu fiscal de référence, vous devez déposer votre déclaration de revenus en ligne sur le site impots.gouv.fr et suivre les étapes suivantes :

- connectez-vous à votre espace particulier ;
- munissez-vous de votre numéro fiscal (mentionné sur votre dernier avis d'imposition) et de votre mot de passe ;
- sélectionnez la rubrique Déclarer ;
- remplissez les catégories de revenus et charges vous concernant.

Si vous ne possédez pas de numéro fiscal, vous pouvez le demander auprès de votre service des impôts des particuliers au guichet ou à partir d'un formulaire disponible sur le site impots.gouv.fr : rubrique Contact > Vous êtes un particulier > Votre demande concerne l'accès à votre espace particulier > Je n'ai pas de numéro fiscal.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

À la fin de la déclaration de vos revenus 2023 :

- vous pourrez connaître le taux de prélèvement à la source qui s'appliquera à vos revenus à partir d'août 2024 ;
- à partir de fin juillet, vous recevrez votre avis d'impôt 2024 d'après votre déclaration sur les revenus 2023. Si vous constatez une erreur, vous pourrez effectuer une correction directement en ligne depuis votre espace Particulier dès l'ouverture du service et jusqu'à la mi-décembre.

À noter
Si vous ne possédez pas de numéro d'accès en ligne, ni d'un revenu fiscal de référence, vous ne pouvez pas déclarer en ligne cette année. Vous devez déposer une déclaration de revenus papier.

À savoir
Même si vous déclarez pour la première fois, votre déclaration en ligne sera pré-remplie. Elle contient certains revenus déjà saisis tels que salaires, retraites, allocations chômage et indemnités journalières, revenus de capitaux mobiliers… Avant de valider votre déclaration pré-remplie, pensez à vérifier les informations indiquées et, si nécessaire, les corriger et les compléter.

Déclaration papier
En 2024, une déclaration pré-remplie des revenus 2023 au format papier est adressée aux contribuables qui ont effectué leur précédente déclaration (revenus de 2022) sous la même forme (sauf s'ils ont opté pour ne plus la recevoir sur papier à compter de 2024). Il vous faudra vérifier les informations indiquées (adresse, situation familiale, salaires, retraites, allocations…), et les corriger le cas échéant.

Vous pouvez faire une déclaration papier si :

- votre résidence principale n'est pas équipée d'un accès internet ;
- vous vivez dans une zone où aucun service mobile n'est disponible) ;
- votre résidence principale est bien équipée d'un accès à internet mais vous n'êtes pas en mesure d'utiliser correctement le service de télédéclaration ;
- vous avez explicitement manifesté votre volonté de recevoir une déclaration papier.

À savoir
Vous pouvez vous procurer le formulaire de déclaration (imprimé 2042) en ligne ou bien auprès du Centre des finances publiques (service des impôts des particuliers) de votre domicile. Après l'avoir rempli et signé, vous devez l'adresser au Centre des finances publiques qui y est mentionné, même si vous avez changé de domicile en 2023. Indiquez votre nouvelle adresse en première page de la déclaration. En cas de mariage ou de Pacs en 2023, envoyez votre déclaration commune (ou vos déclarations séparées) au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Centre des finances publiques du domicile conjugal.

Déclaration automatique
La déclaration automatique (formulaire 2042K AUTO) des revenus 2023 est adressée aux personnes :

- qui ont déclaré au titre de l'année 2023 des revenus connus de l'administration fiscale (salaires, pensions, revenus de capitaux mobiliers) ;
- et qui n'ont pas signalé de changement dans leur situation de famille ou de changement d'adresse.

Cette déclaration est pré-remplie des informations connues : situation de famille, revenus (salaires, pensions, revenus de capitaux mobilier), CSG déductible, dépenses d'emploi à domicile payées via le CESU ou Pajemploi, prélèvement à la source déjà payé.

Elle indique le montant de l'impôt sur le revenu calculé sur la base de ces éléments, et le taux de prélèvement à la source qui en résulte et qui s'appliquera à compter de septembre 2024.
Si vous n'avez aucune modification à effectuer, vous n'avez rien à faire, votre déclaration sera automatiquement validée et votre avis sera disponible à compter de fin juillet 2024 dans votre espace Particulier.
Les informations pré-remplies ne correspondent plus à votre situation actuelle ? Vous devrez déclarer les nouveaux éléments sur la déclaration selon les modalités habituelles : en ligne ou, si vous n'avez pas d'accès internet ou si vous n'êtes pas en mesure de l'utiliser, en renvoyant la déclaration automatique sur papier complétée ou modifiée.

À savoir
Un simulateur proposé par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) vous permet d'avoir une première visualisation du montant de votre impôt sur le revenu. Il se présente comme une déclaration classique mais vous n'avez pas à déclarer votre identité ni votre adresse postale. Ce modèle simplifié convient aux personnes déclarant des salaires, des retraites, des revenus fonciers, des rentes viagères, ou encore qui déduisent des frais de garde d'enfant, des cotisations syndicales, des dons et des pensions alimentaires.

Des nouveautés pour la déclaration des revenus 2023

- **Enfants majeurs** : à compter de la déclaration des revenus 2023, l'adresse complète des enfants majeurs ou mariés qui sont toujours rattachés au foyer fiscal de leurs parents, doit être précisée si elle est différente de celle des parents.
- **Votre déclaration sur l'application mobile impots.gouv** : le service « Déclarer mes revenus » est désormais accessible depuis la page d'accueil de l'application mobile. Il est limité aux situations fiscales simples. Les informations connues de l'administration fiscale sont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

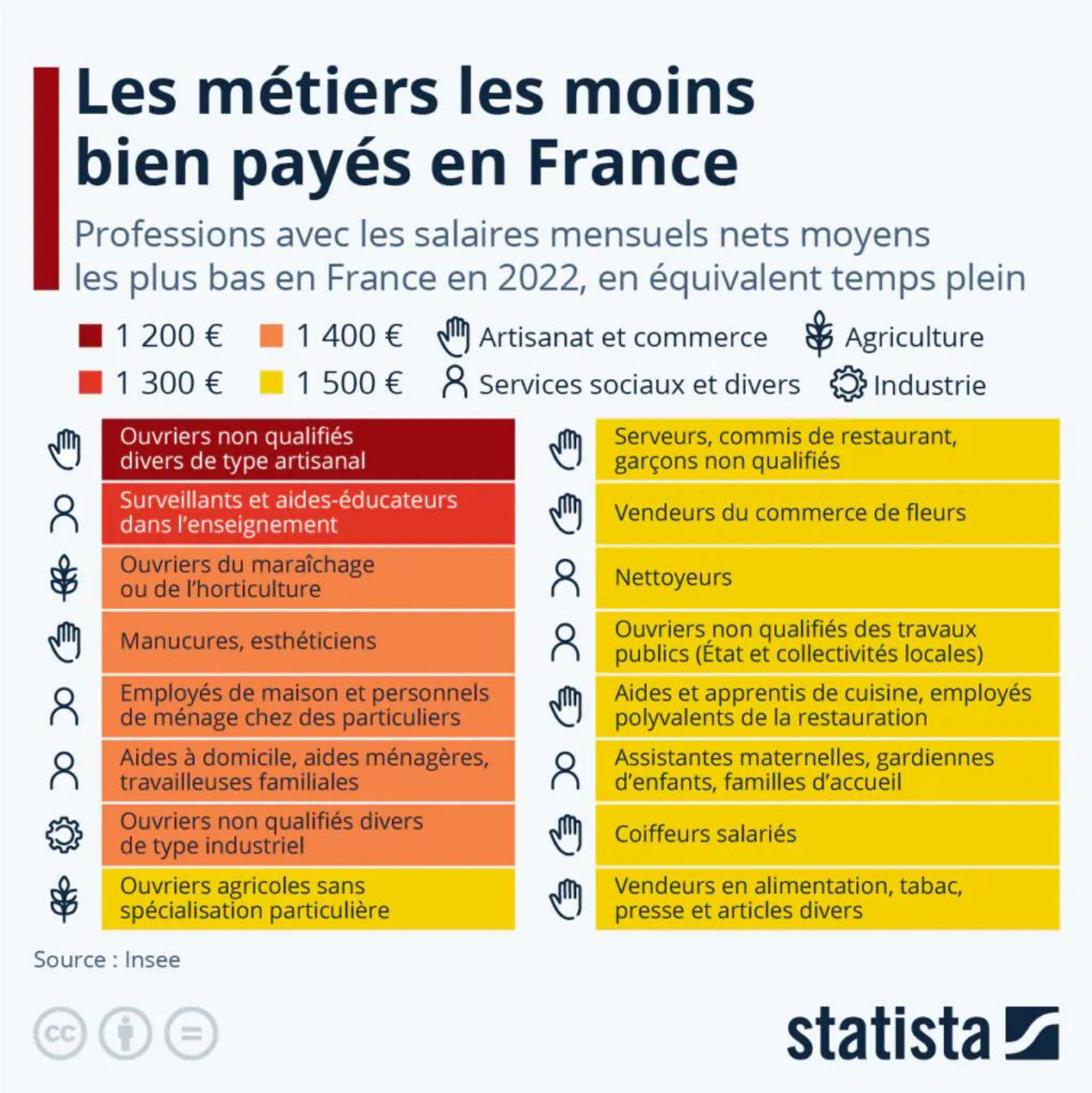
pré-remplies. Vous pourrez faire certaines modifications dans le parcours déclaratif, par exemple enlever/ajouter des personnes à charge, modifier/ajouter un RIB, modifier les montants indiqués.

- **Déclaration des biens immobiliers** : afin de rappeler aux propriétaires l'obligation de déclarer les changements de situation d'occupation de leurs biens, un questionnaire obligatoire est inséré en fin de parcours de la déclaration en ligne. Les usagers propriétaires devront indiquer si des changements d'occupation de leurs biens ont eu lieu. Dans l'affirmative, ils seront dirigés automatiquement vers le service « Gérer mes biens immobiliers ».

Les métiers les moins bien payés en France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



En France, le salaire mensuel net médian (en équivalent temps plein) dans le secteur privé se situe à un peu plus de 2 000 euros, selon les dernières données disponibles. Cela signifie que la moitié des salariés français gagnent plus que cette somme et que l'autre moitié gagne moins.

Comme le détaille notre infographie reprenant les chiffres publiés par l'Insee, de nombreuses professions

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

perçoivent une rémunération moyenne inférieure ou égale à 1 500€ nets par mois. En tête du classement des métiers les moins bien payés en France, on trouve les ouvriers artisanaux non qualifiés, avec un salaire mensuel moyen de 1 200€ nets en 2022 – certains salaires convertis en équivalent temps plein pouvant être inférieurs au Smic. Outre l'artisanat, les secteurs des services à la personne (aides à domicile, personnels de ménage, etc.), de l'agriculture (ouvriers agricoles) et de la coiffure et des soins esthétiques sont également bien représentés parmi les métiers qui affichent les salaires les plus bas.

Parmi la quinzaine de professions les moins bien rémunérées dans le pays, on trouve également deux métiers de la fonction publique : les surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement, qui ne touchaient en moyenne que 1 300€ de salaire mensuel net en 2022 (soit autour du salaire minimum légal), et les ouvriers non qualifiés des travaux publics, à 1 500€ nets en moyenne. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2024, le montant du salaire minimum légal est de 1 398,70€ nets par mois, et il est estimé que plus de 17% des salariés français sont au Smic.

Répartition des richesses et inégalités : 1% de la population mondiale possède près de la moitié des richesses

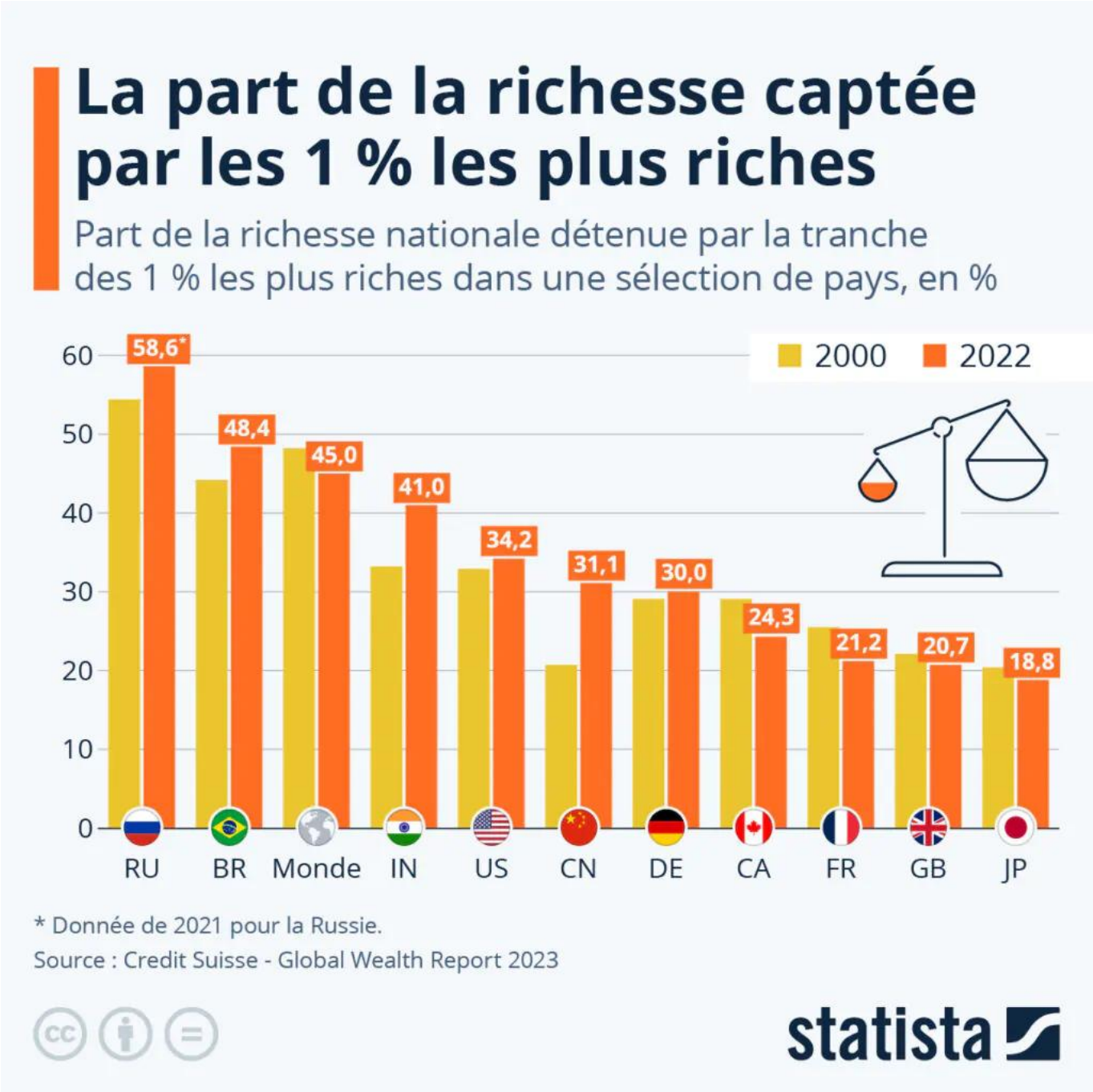
Dans le même temps, Statista a aussi dévoilé une autre étude de Tristan Gaudiaut sur la répartition des richesses dans le monde (voir graphique ci-dessous) que l'on peut mettre en parallèle avec celle sur les métiers les moins payés en France (voir ci-dessus).

Dans la plupart des pays, les inégalités économiques ont diminué au début du XXIe siècle, avant que la tendance ne s'inverse après la crise financière mondiale de 2007-2008, en lien notamment avec la hausse des actifs financiers, qui a eu pour effet de creuser les écarts de patrimoine. L'un des indicateurs permettant de mesurer la concentration des richesses à l'échelle mondiale, soit la part de la richesse détenue par les 1% les plus fortunés, a ainsi chuté de 48% à 43% entre 2000 et 2008. Mais elle est depuis remontée et se situait à 45% en 2022, selon les données du rapport annuel de Credit Suisse.

Les inégalités de richesse (et leur dynamique) varient toutefois énormément d'un pays à l'autre. Et dans ce domaine, la Russie pourrait bien remporter la palme d'or : 1% de la population russe concentre près de 60 % des richesses nationales. Comme le montre notre graphique, ce chiffre est considérablement plus élevé que dans n'importe quelle autre grande puissance étudiée : loin devant l'Inde, les États-Unis, la Chine et l'Allemagne, où la part captée par le premier percentile varie entre 30% et 40%. À l'inverse, le Japon, le Royaume-Uni et la France font partie des économies du G20 les « moins inégalitaires » sur la base de cet indicateur. Dans ces trois pays, la tranche des 1 % les plus fortunés détient autour d'un cinquième des richesses nationales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



© Statista

Grandes fortunes : les personnes les plus riches du monde

Une autre étude de Statista réalisée par Valentine Fourreau, vient éclairer encore davantage ce sujet sur les plus grandes fortunes au monde (voir Graphique en fin d'article).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

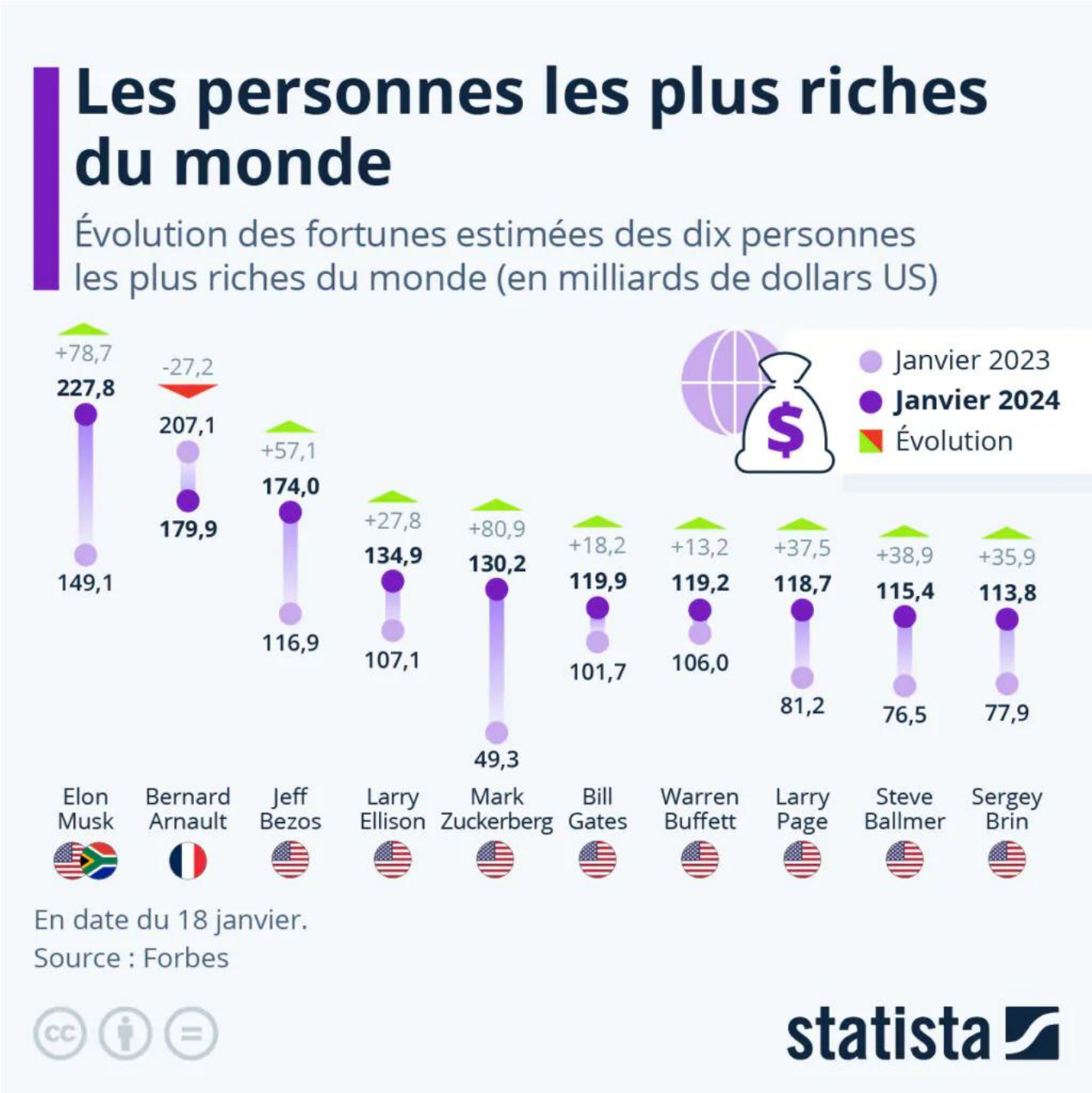
Avec une fortune estimée à 227,8 milliards de dollars le 18 janvier par le magazine économique américain Forbes, le PDG de Tesla, Elon Musk, est actuellement l'homme le plus du riche du monde. La fortune du milliardaire américain a connu de nombreux rebondissements au cours des dernières années : elle était estimée à plus de 300 milliards de dollars au début de l'année 2022, avant de retomber à moins de 150 milliards de dollars en janvier 2023. Ces variations s'expliquent par des raisons conjoncturelles, comme la fluctuation de la valeur des actifs financiers, mais également par le rachat par Musk de la plateforme de microblogging Twitter/X après des mois de tergiversions.

En deuxième position, on retrouve le Français Bernard Arnault, patron du conglomérat de luxe LVMH, qui est également le seul européen dans le top 10 cette année. Arnault occupait la première position du classement en janvier 2023. Le reste du classement est occupé cette année par des multimilliardaires américains, dont le fondateur d'Amazon Jeff Bezos, ou encore le cofondateur de Microsoft, Bill Gates.

Cette année encore, les femmes n'arrivent que bien plus bas dans le classement. La femme la plus riche du monde, la Française Françoise Bettencourt Meyers, héritière de L'Oréal, n'arrive actuellement qu'en 15e position, avec une fortune estimée à 91,1 milliards de dollars US au 18 janvier 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



© Statista